



CHARTRE DU GYMNASTE

... et de sa bonne conduite en cours !

Dans le cadre de mon inscription en tant que Gymnaste Au Club des Enfants de la Dordogne

- Respecter les heures d'entraînement** (j'arrive 5 minutes avant pour débiter l'entraînement à l'heure).
- Être assidu aux entraînements et signaler toute absence prévisible à mon entraîneur.**
- Participer aux compétitions si j'appartiens à un groupe compétition.**
- Utiliser la tenue adéquate aux séances d'entraînement.
- Respecter les entraîneurs, les juges, les autres gymnastes (toute discrimination, moquerie, vulgarité ou insulte **entraînera des sanctions disciplinaires**).
- Respecter le matériel, les engins, la salle d'entraînement dans sa globalité.
- Le gymnase :**
 - Ne pas **manger ou boire** dans le gymnase et à utiliser les poubelles mises à disposition.
 - Ne pas laisser trainer ses affaires personnelles (bouteilles, vêtements ou autres) après l'entraînement.
 - Aucun gymnaste n'est autorisé à utiliser le gymnase sans la présence de l'entraîneur référent et en dehors des cours encadrés.
 - L'utilisation du téléphone portable y est interdite.
 - Il ne s'agit pas non plus d'une salle de repos !!! Vous devez donc avoir une attitude correcte et responsable.
- La salle de restauration** ainsi que le coin cuisine doivent être nettoyés quotidiennement et personnellement (vaisselle, table, évier, ...ect).
- Utilisation du vestiaire** : Celui-ci doit être impeccable à la fin chaque séance, ne rien laisser traîner sur les bancs ou sur le sol. Utiliser les casiers à disposition ou des sacs personnels le temps de l'entraînement. Jeter les masques et autres dans les poubelles.
- Apporter ma bouteille d'eau et la reprendre à chaque fin d'entraînement.
- Respecter les prescriptions particulières de la salle de gymnastique utilisée (rangement du matériel, utilisation des agrès avec l'accord des responsables, ...)

L'inscription implique le respect de cette charte Des Enfants de la Dordogne

*D'autre par **le Règlement Intérieur** est disponible sur simple demande.*

En cas de non-respect avéré de la Charte du gymnaste, l'adhérent pourra être sanctionné **par une exclusion de l'association sans compensation financière.**

JE SOUSSIGNÉ(E), _____ (PRENOM ET NOM DE L'ADHERENT),

EN VALIDANT MON ADHÉSION aux Enfants de la Dordogne, JE M'ENGAGE A RESPECTER CES DIRECTIVES

Date et SIGNATURE du Gymnaste :

Date et SIGNATURE du Représentant légal :